PLOURAC'H

BULLETIN MUNICIPAL

**La Municipalité,
assistée de la Secrétaire de Mairie,
a le plaisir de vous remettre
ce bulletin d'information semestriel
sur votre Commune.**

N°71 JUIN 2024

SOMMAIRE NUMERO 71

Mot du Maire	P 1-2
Compte rendu des réunions de conseil municipal	P 3-6
Etat civil	P 7-8
Urbanisme	P.6
Vie communale	P 9-12
Associations	P 13
Des nouvelles de l'école	P 14-15
Communiqué	P 16-17
Informations pratiques	P 18
Souvenirs	P 19

Mot du Maire

Chers administrés,

Voilà la parution de notre premier bulletin de l'année 2024, édité chaque semestre.
Ce support de communication communal me permet de vous informer sur la vie communale et les actions du conseil municipal.
Le bulletin du mois de juin, me permet de vous donner l'analyse financière de la collectivité et également les investissements prévus cette année. Le budget a été voté le lundi 27 mars en présence de Mme Allain, Conseillère aux Décideurs Locaux. Il est très important d'avoir une présentation transparente sur la gestion de la collectivité et de ses capacités d'autofinancement. Notre trésorerie communale se porte très bien, nous donnant une capacité d'autofinancement nette de 484€/habitant, sachant qu'une commune de même importance sur le département est à 233€/habitant.
Nous obtenons cet excellent résultat grâce à une bonne gestion de notre section de fonctionnement et un encours à la dette qui s'efface, puisqu'il ne reste que deux emprunts en cours dont un qui se termine en 2026, à un taux de 1.51% et l'autre en 2030 à un taux de 0.47%. Il est très important que vous sachiez l'état financier de la commune, ce sont vos finances et la municipalité est là pour vous donner toute le transparence. Cette bonne gestion à laquelle je suis très attaché, avec mon équipe municipale, nous permet de faire des investissements pour l'intérêt de chacune et chacun d'entre vous.
Concernant le programme d'investissement 2024 nous avons acté et voté lors du budget plusieurs investissements à savoir:
<u>Voirie communale</u>:
Cette année, nous avons prévu de poursuivre les travaux d'enrobé sur la voie Guérichard/Croisement du Dein et la voie Guerneven vers Kergus. Le coût estimatif des travaux est de 122 000€.
<u>Voirie rurale</u>:
Des travaux d'assainissement et ré empierrement sont prévus sur le chemin mitoyen entre Plourac'h et Carnoët au village de Calanhel Melscoët. Le coût prévisionnel est de 15 000€, pris en charge à hauteur de 50% par chaque commune. Les travaux seront réalisés par le service voirie de l'agglomération.
<u>Équipements des locaux</u>:
École, cantine scolaire:
Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle armoire réfrigérée à la cantine scolaire ainsi qu'un meuble pour le rangement du matériel de cuisine.
Des nouveaux radiateurs électriques ont été installés dans le réfectoire ainsi que dans la classe d'enseignement et l'alarme incendie sous le préau a également été changée (coût: 3 200€).
Salle Théophile Le Men.
Du matériel a été acheté au commerce TI MELEN, de manière a équiper la cuisine (plats, ustensiles, saladiers...) pour l'utilisation des particuliers lors des locations (coût: 150€).

Aménagement urbain et rural:

Bourg:

Une signalétique va être mise en place de manière à réduire la vitesse. Des panneaux « cédez le passage »seront posés rue du Presbytère et rue Kastel Ar Poder pour faire respecter la priorité à droite et au niveau de l'intersection de la route de Guernangall et de la rue de l'Argoat, un «STOP».

Nous espérons que cela permettra de réduire la vitesse et d'éviter d'éventuels accidents, tout en ne pénalisant pas les automobilistes, d'avance merci pour votre compréhension (coût: 608€).

Intersection Guerneven/Kergus:

Le conseil municipal a validé la mise en place d'un miroir au village de Kergus, pour donner de la visibilité aux automobilistes et riverains sortant de la route de Guerneven. Cette demande a été formulée par les riverains, et à juste titre car l'intersection est dangereuse (coût: 981.52€).

Achats divers:

Nous avons également fait l'achat de nouvelles illuminations pour étoffer celle déjà existantes et pour en remplacer certaines qui dysfonctionnaient cette nouvelle acquisition permet également d'équiper la rue Saint Guénolé (coût: 1 869.00€).

Construction d'un logement:

Comme évoqué dans les précédents bulletins municipaux, cette année nous allons lancer la construction d'un logement T3 qui se situera sur la parcelle à l'arrière de l'atelier communal , dans le prolongement du parking et des deux logements existants.

À ce jour, le permis de construire est lancé et dès l'obtention le cabinet architecte lancera l'appel d'offres pour les entreprises.

Le chantier devrait commencer après l'été et se terminer courant du 1er semestre 2025. Ce logement se composera (d'une cuisine, une pièce de vie, une salle de bain-wc, 2 chambres et un garage).

Le coût estimatif de la réalisation avec (frais de construction , branchements , indemnités de l'architecte) d'élève à 245 000€ TTC.

Ce prix est une estimation haute donc il faut s'attendre après l'appel d'offres à un coût moins élevé, il faudra également déduire les subventions obtenues à savoir, le contrat de territoire et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), ainsi que le remboursement de la FCTVA.

Au vu de notre capacité financière nous avons prévu de réaliser cet investissement en auto financement.

Voilà en toute transparence les décisions prises à ce jour, sachant que cela peut toujours évoluer suivant les demandes et les besoins de la collectivité et de chacune et chacun d'entre vous.

Je reste à votre écoute, n'hésitez pas à venir en mairie à ma permanence le lundi matin ou à celle des adjoints, le mardi et le jeudi matin.

Infos diverses:

Vendredi 12 juillet: Cérémonie à Toul An Eol

Samedi 12 octobre: Repas du CCAS

J'en profite pour remercier les associations et le commerce Ti Melen pour leurs animations qui permettent de passer de bons moments sympathiques et conviviaux.

En espérant vous avoir donné le maximum d'informations, je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison estivale et un excellent semestre.

Toutes mes amitiés,

Le Maire,

Yannick Larvor

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSEIL

Séance du 5 février:

1/ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG 22.

2/DEMANDE CHANGEMENT PLANNING DE TRAVAIL D'UN AGENT:

L'employé communal travaille désormais le samedi matin à la place du mercredi matin.

3/SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024:

AMICALE LAIQUE CARNOËT	400,00
AMICALE LAÏQUE PLUSQUELLEC	400,00
CLUB ROC'HELLOU	400,00
LA DIANE SOCIETE DE CHASSE	100,00
ANIMATIONS RURALES ET SOLIDARITE	100,00
ASSO. EUROPE KREIZ BREIZH	80,00
LA PIERRE LE BIGAUT ASSOCIAT.	150,00
SECOURS POPULAIRE CALLAC	100,00
LA BELLE EQUIPE ASSOCIATION	100,00
SAPEURS POMPIERS	100,00
CERCLE CELTIQUE AHES CARHAIX	30,00
GENEALOGIE DU POHER	30,00
SAD DU CORONG	993,94
KERRYS ANGELS	50,00
ADAPEI	30,00
ALZHEIMER 22	30,00
DA VIKEN	30,00
ALCP CARHAIX	30,00
CARHAIXMENT DANSE	15,00
ENSEIGNEMENT MUSICAL CALLAC	15,00

ANACR	30,00
LIGUE CTRE CANCER ST BRIEUC	30,00
KREIZH BREIZH ELITES FEMININ	30,00
ASSOC. DES LARYNGECTOMISES	30,00
D2	30,00
ASSO « POUR VALENTIN »	30,00
COMICE AGRICOLE	300,00
RESTAURANTS DU CŒUR	30,00
LEUCEMIE ESPOIR	30,00
US CALLAC	45,00
JUDO CLUB CALLAC	15,00
RACING CLUB PLUSQUELLEC	100,00
AFSEP	30,00
ASSOC CALLAC CULTURE	150,00
ASSO PARALYSES DE France	30,00
ARC EN CIEL VILLAGE VERT	30,00
LA VALLEE S'ANIME - EHPAD CALLAC	100,00
SOLIDARITE PAYSANS	30,00
France REIN	30,00
CARHAIX GYMNASTIQUE	45,00

4/AVIS SUR LE PROJET DE CARTE SCOLAIRE ENVISAGÉ PAR LA DSDEN POUR LA RENTRÉE 2024/2025:

Le Conseil Municipal s'oppose à le fermeture d'une classe sur le SRPI.

5/EXONÉRATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS NEUFS PRÉSENTANT UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ÉLEVÉE.

6/SECURISATION DANS LE BOURG:

Pose de panneaux.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSEIL

Séance du 19 mars:

1/Inscription des routes communales de Guérichard et Guerneven à l'opération « Voirie 2024 » suite à l'adhésion au programme d'entretien de voirie-convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION.

2/Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de Guingamp-Paimpol Agglomération.

3/Adoption des rapports annuels sur le prix et la qualité du service ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF de Guingamp-Paimpol Agglomération.

4/Adoption du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable.

5/Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal (SRPI):
Philippe LE GUILCHER remplace Marina URVOAZ.

6/Taux d'imposition 2024:

Taxe d'habitation résidences secondaires :	*13.33%*
Taxe sur le Foncier Bâti :	*36.69 %*
Taxe sur le Foncier non Bâti :	*67,07 %*

7/DISSOLUTION DU CCAS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Vu l'article L123-4 du code de l'action sociale et des familles,

Vu que la commune compte moins de 1 500 habitants et remplit les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2024 ;
- d'exercer directement cette compétence ;
- de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune ;

Séance du 25 mars:

1/Compte de Gestion 2023 et Compte Administratif 2023

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	127 365,20			85 011,97	127 365,20	85 011,97
Opérations de l'exercice	215 808,50	236 961,87	245 062,97	421 706,16	460 871,47	658 668,03
Résultat de clôture		21 153,37		176 643,19		155 489,82
Restes à réaliser	11 156,53				11 156,53	
TOTAUX CUMULES	343 173,70	236 153,57	245 062,97	506 718,13	588 236,67	743 680,00
RESULTATS DEFINITIFS		106 211,83		261 655,16		155 443,33

2/Affectation du résultat d'exploitation 2023 au BP 2024:

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023: EXCEDENT **261 655.16 €**

Exécution du virement à la Section d'Investissement **121 231.76 €**

Affectation à l'excédent reporté (report créditeur) **140 423.40 €**

3/Vote du Budget Prévisionnel 2024 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'adopter le Budget **2024** de la **Commune**,:

Section de **fonctionnement** :

Dépenses = Recettes = **508 065.40 €**

Section d'**investissement** :

Dépenses = Recettes = **507 870.31 €**

4/SUBVENTION COMMUNALE POUR LE CCAS : 6 348.80€.

Séance du 27

1/DÉCISION MODIFICATIVE DM 01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits de l'opération 116 sont insuffisants.

Il y a donc lieu d'apporter des modifications au budget 2024. Il propose ainsi d'avoir recours à un mouvement de l'opération 2024 « VOIRIE 2024 » vers l'opération 116 « VOIRIE 2023 ».

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
Opération 116 VOIRIE 2023	11 156,53 €	14 478,92 €	25 635,45 €
Opération 2024 VOIRIE 2024	122 103,47 €	-14 478,92 €	107 624,55 €
TOTAUX :	133 260,00 €	0,00 €	133 260,00 €

2/DÉCISION MODIFICATIVE DM 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits de l'opération 92 sont insuffisants.

Il y a donc lieu d'apporter des modifications au budget 2024. Il propose ainsi d'avoir recours à un mouvement de l'opération 200 « CANTINE » vers l'opération 92 « BÂTIMENTS COMMUNAUX ».

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
Opération 200 CANTINE	3 256,14 €	-479,34 €	2 776,80 €
Opération 92 BÂTIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	479,34 €	479,34 €
TOTAUX :	3 256,14 €	0,00 €	3 256,14 €

3/CONVENTION DE GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que Guingamp-Paimpol Agglomération a confié aux communes par convention, la gestion partielle de l'Assainissement Collectif du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Depuis le 1er janvier 2024, le service Eau et Assainissement de Guingamp-Paimpol Agglomération est géré en régie, l'exploitation de l'Assainissement Collectif ayant été confiée à Suez. Toutefois, l'Agglomération souhaite poursuivre sa collaboration avec les communes en leur permettant de conserver l'entretien des espaces verts.

Ainsi, il convient de nous proposer une convention, dans laquelle figurera une nouvelle modalité précisant que Guingamp-Paimpol Agglomération supportera la charge financière de la mission confiée aux communes, selon un forfait annuel (versement effectué sur présentation d'un titre émis par la commune).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gestion du service assainissement avec Guingamp-Paimpol Agglomération.

URBANISME

Depuis le 1er janvier la mairie a enregistré 4 demandes de permis de construire, 9 déclarations préalables et 40 certificats d'urbanisme.

NAISSANCES :

Manon TOUDIC	28/12	Louise LEGRAND	17/01
Hadassa FLASON	14/03	Manù LE BRAS	09/04

DÉCÈS:

Solange LE JEUNE née MERRIEN	08/02
Roger LAVENANT	04/04
Marie, Thérèse PRIGENT née LOUÉDEC	15/05
Nicole LE BONHOMME	18/05
Stephen MOORE	17/06

BAPTÊME:

Marceau LARVOR 21/04

MARIAGES :

Bernard VABRE et France DARET 01/04

Cyril BOISSEAU et Solène GUILLERM 15/06

PACS:

Nicolas LE BRAS et Samantha HERONIMO 10/03

VOEUX DU MAIRE 07 JANVIER

Mise à l'honneur des bénévoles Armand MADEC et Pierre LE MARREC pour l'entretien de la chapelle St Guénolé

Remise de médailles à François LARHANTEC (31 ans) et Joëlle JEGOU (25 ans) anciens élus municipaux.

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Avec la participation des élèves de CM1-CM2 de l'école de PLOURAC'H

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Avec la participation de Kevin SCHELLENBERG
Sergent-Chef à la base aérienne de TOURS

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 14 MAI

FÊTE DES VILLAGES 2 JUIN

40 ANS DU CLUB 8 JUIN

80E ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE KERHAMON 16 JUIN

PARDON 23 JUIN

ANIMATIONS RURALES ET SOLIDARITE

Grâce à la nouvelle animation organisée le 7 octobre dernier, le fest-noz, l'association a pu apporter son aide à la scolarisation d'enfants orphelins non seulement en Guinée (600€), comme les autres années, mais aussi à Madagascar (600€). Le jardin solidaire de Callac a reçu également 200€.

Ces aides ont été approuvées par l'assemblée générale du 15 mars ainsi que le programme des animations 2024.

L'atelier « art de greffer les arbres fruitiers » du 9 mars, l'atelier « cuisine indienne » du 24 avril, la balade « plantes comestibles et médicinales » du 5 mai, la balade ornitho du 19 mai et le circuit « découverte de 3 potagers - passion » du 8 juin ont encore eu du succès cette année.

Reste à venir :

- Le samedi 6 juillet, nous proposons, dans l'après-midi, **des balades guidées** (3 et 6 km) au départ du domaine départemental « Espaces Naturels Sensibles des landes de St Maudez » qui se termineront par une **animation perchée dans les arbres (par Herborescence)**, suivie d'un goûter.
- Nous renouvellerons le **fest-noz** des musiciens et chanteurs locaux, tous bénévoles, le samedi 19 octobre.

INTERVENTION DE GUY JONCOUR, YANNICK LARVOR, YVON ET HUGUETTE LARHANTEC SUR L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

La journée de l'environnement

Le mardi 14 mai au matin nous sommes allés dans le bourg de Plourac'h. Nous avons enlevé des mauvaises herbes à l'aide de différents outils de jardinage. Nous avons aussi été nettoyer la fontaine, autour et dedans. C'était chouette, nous avons aimé cette matinée.

Le cinéma

Le jeudi 6 juin après-midi, nous sommes allés au cinéma de Callac regarder le film « ma vache et moi ». Nous n'avons pas trop aimé car le film était en noir et blanc et sans voix. Nous avons eu du mal à trouver du sens au film.

La piscine

Entre le 25 mars et le 16 mai, nous sommes allés dix fois à la piscine de Carhaix. Nous avons bien nagé et appris à plonger. Nous avons aussi essayé les palmes. La dernière séance, nous avons joué et été dans le grand toboggan. Tous les CM2 ont obtenu leur test du « savoir nager en sécurité ». Bravo à eux.

La découverte du hand et du rugby

Dans le cadre de notre projet d'année sur les Jeux Olympiques nous avons bénéficié d'une intervention rugby à l'école et nous sommes allés à Callac pour une intervention hand. Nous avons aimé pratiquer ces sports

La classe découverte

Du 24 au 28 juin, nous nous rendons en classe découverte à Doué-en-Anjou, à côté de Saumur. Nous allons découvrir plusieurs lieux : le château de Saumur, le bioparc de Doué-en-Anjou, le cadre noir de Saumur, Terrabotanica à Angers et pleins d'autre choses. On a hâte d'y aller !!

15 ans de la Vallée des Saints

Pour participer aux quinze ans de la Vallée des Saints, nous avons eu l'intervention en classe d'Huguette et Yvon LARHANTEC, Guy JONCOUR ainsi que Yannick LARVOR pour nous parler de l'école autrefois. À la suite de cela, deux sculptrices sont venues nous apprendre et nous aider à sculpter dans du béton cellulaire.

Maintenant, nous avons hâte d'être en vacances !!

Les élèves de CM1-CM2

Adobe Stock | #268842855

Pour rester branché, élaguez

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Pour les enfants, pour les riverains et pour les agents municipaux, merci de ramasser les crottes de vos chien!

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Les enfants qui participent à un voyage organisé par leur établissement scolaire (collège, lycée, public, privé ...) peuvent bénéficier d'une aide financière versée par la Commune (30,00 €).

Pour cela, il faut formuler une demande écrite après la participation effective de l'enfant au séjour et joindre un RIB.

PORTAGE DE REPAS

Depuis le 1er janvier le portage des repas est assuré par le CCAS de la mairie de CALLAC.

Pour tous renseignements : 02.96.45.81.30 ou 02.96.45.02.94

Dossiers d'inscriptions disponibles en mairie.

Photo de classe école de PLOURAC'H 1958

Photo de classe école de PLOURAC'H 1959

PLOURAC'H

MAIRIE : Horaires d'ouverture au public :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9H30 – 12H00	9H30 – 12H00	Permanence SRPI 9H30-12H30 13H30-17H30	9H30 – 12H00	9H30 – 12H00
APRES-MIDI	13H30 – 17H30	13H30 – 17H30		13H30– 17H30	13H30– 17H30

PERMANENCES DES ÉLUS :

Maire :
Yannick LARVOR le lundi 11 h à 12 h.
Premier Adjoint :
Philippe LE GUILCHER le jeudi de 11 h à 12 h.
Deuxième Adjoint :
Jean-Pierre GUILLERM le mardi de 10 h 30 à 11 h 30.

NUMÉROS UTILES:

SAMU: 15
Pompiers: 18
Gendarmerie: 17
La Poste: 3631
EDF dépannage clients: 09 726 750 22
Orange dépannage clients: 3900

Mairie de PLOURAC'H
1 rue de la Mairie
22160 PLOURAC'H
☎ : 02.96.45.02.94
Courriel : **mairiedeplourach@wanadoo.fr**

TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Le ramassage des bacs à couvercle jaune, pour la collecte sélective, et des bacs à couvercle gris, pour les ordures ménagères, est assuré toutes les deux semaines par les services de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Tri sélectif : semaine paire - Ordures ménagères : semaine impaire.

Conteneurs à verre : ils se situent au carrefour des routes qui mènent soit à Balanou soit à Klempétu, et au Bourg sur le parking en face de la mairie (plus un conteneur à verres près de la salle polyvalente).